

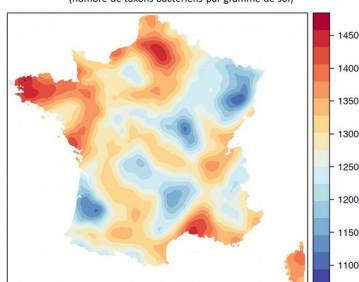
Comme chaque année et à l'occasion de l'édition 2017 de la Fête de la Nature à quelques jours de la journée internationale de la biodiversité,



L'Observatoire national de la biodiversité publie son actualisation du bilan 2016 :

Bilan 2017 de l'état de la biodiversité en France

Cartographie nationale de la diversité bactérienne des sols de France
(nombre de taxons bactériens par gramme de sol)



Source : © GIS Sol, UMR Agroécologie – équipe BIOCOM, plateforme GenoSol

Une évolution inquiétante des espèces et un état mitigé des milieux naturels, une destruction des habitats naturels qui se poursuit, des pollutions qui persistent, des espèces exotiques envahissantes en forte progression, et des actions de connaissance, de prévention et de lutte qui s'intensifient, voilà la situation 2017 de la biodiversité mise en lumière et en chiffres par les indicateurs de l'Observatoire national de la biodiversité (ONB).

Depuis 5 ans, l'ONB élabore et publie annuellement les indicateurs de suivi de la biodiversité, des pressions exercées par les activités humaines et de la mobilisation de la société pour enrayer l'érosion de la biodiversité. Il suit en cela la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la Biodiversité (SNB).

Près de 100 indicateurs sont aujourd'hui publiés sur le site [Indicateurs-Biodiversité](#), mobilisant les sources de données nationales disponibles, avec l'investissement permanent des experts de la biodiversité et notamment de la Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB) et du Service des statistiques (SDES) du Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES), du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB).

Un contexte général d'évolution de la biodiversité inquiétante

Le bilan 2017 confirme d'abord la **richesse exceptionnelle** du patrimoine naturel de la France et la responsabilité internationale qu'elle lui confère, notamment pour les 16 773 espèces endémiques ou sub-endémiques, c'est-à-dire celles qui ne sont présentes que sur notre territoire. 4 sur 5 de ces espèces se trouvent dans les territoires ultra-marins, par ailleurs encore peu modifiés par l'activité humaine pour 77 % de leur surface.

Concernant les **espèces**, il fait apparaître une régression d'un quart (23 %) des populations d'oiseaux communs les plus sensibles aux dégradations des écosystèmes entre 1989 et 2015 ; c'est même près de la moitié (- 46 %) pour les populations de chauves-souris entre 2006 et 2014. Un tiers (31 %) des espèces évaluées dans les Listes rouges UICN-MNHN sont menacées, avec de fortes disparités selon les groupes d'espèces. 5 % du territoire métropolitain est concerné en 2016 par la présence régulière d'un grand prédateur (loup, lynx, ours).



Du côté des **habitats et milieux naturels**, la situation n'est guère plus encourageante. La moitié des milieux humides (52 %) et moins de la moitié des eaux de surface (43 %) sont en bon état, quand 22 % seulement de l'ensemble des milieux naturels d'intérêt européen sont évalués en bon état de conservation. Les récifs coralliens sur les stations de suivi sont en état stable ou en amélioration pour les deux tiers (64 %). La perte de surface de milieux naturels dans les secteurs de nature remarquables (ZNIEFF) métropolitains est de - 36 749 ha entre 1990 et 2012.

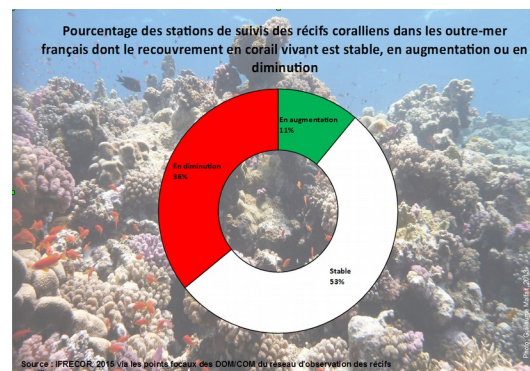
Côté **territoire agricole** – la moitié du territoire métropolitain – les grands espaces en herbe régressent significativement entre 2000 et 2010 (- 7,9 %) et - 3,3 % entre 2010 et 2013, et l'évolution des 12 % de haies, bois et landes dans les territoires agricoles, également sous pression mais toujours présents en 2012 (première évaluation en 2015 par l'ONB), n'est pas encore connue.

Des pressions toujours prégnantes

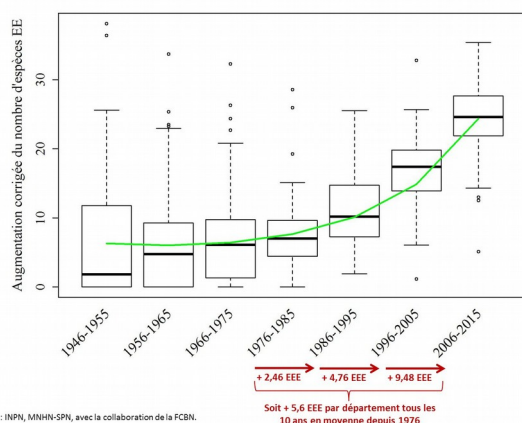
Les six grandes causes considérées comme responsables de l'érosion de la biodiversité sont maintenant documentées par l'ONB et disponible sur son site "[Indicateurs Biodiversité](#)".

La **destruction, la dégradation ou la banalisation des milieux naturels** se poursuit. En métropole, chaque année entre 2006 et 2014, en moyenne 67 000 ha ont été détruits par artificialisation. Les prairies, pelouses et pâturages naturels paient le tribut le plus lourd avec plus de 50 000 ha perdus par artificialisation entre 1990 et 2012. Les cours d'eau, quant à eux, présentent une fragmentation par les ouvrages correspondant à 15 obstacles à l'écoulement pour 100 km de cours d'eau en 2017.

En outre-mer – et ce malgré l'espace contraint – 314 ha ont été artificialisés annuellement sur la période 2000-2012. C'est la forêt qui est la plus touchée avec 783 ha de forêts de feuillus perdues par artificialisation entre 2000 et 2012.



Évolution dans le temps du nombre d'espèces exotiques envahissantes (EEE) par département en métropole parmi un panel de 84 EEE



Évaluée pour la première fois en 2016 par l'ONB sur un panel de 84 espèces problématiques, la progression des **espèces exotiques envahissantes** en métropole s'effectue à un rythme d'au moins 6 espèces supplémentaires par département tous les dix ans sur les trente dernières années. L'enquête conduite auprès de l'ensemble des territoires d'outre-mer (pour la deuxième fois dans les départements et pour la première fois dans les collectivités) révèle que 60 des 100 espèces considérées mondialement par l'UICN comme les plus envahissantes sont déjà présentes dans les outre-mer français, malgré la taille extrêmement réduites de ces territoires.

Les **pollutions** continuent de peser sur la biodiversité, avec des évolutions contrastées. La pollution des cours d'eau par les nutriments est en baisse entre 1998 et 2014, de - 49 % pour les orthophosphates, - 69 % pour l'ammonium et - 49 % pour les matières organiques (DBO), mais les nitrates font de la résistance avec seulement - 7 %.



Sur la période 2008-2014, la pollution des cours d'eau par les pesticides baisse de 10 % en métropole et de 18 % dans les départements d'outre-mer. En revanche, la consommation de produits phytosanitaires poursuit son augmentation : + 18 % depuis la période de référence 2009-2011. Néanmoins, cette consommation baisse pour les usages non agricoles, très minoritaires : - 14 % entre la période 2013-2015 et 2009-2011. Perturbation avérée des milieux marins, le volume de sédiments dragués dans les ports maritimes français a progressé de + 14 % entre 2006-2008 et 2013-2015.

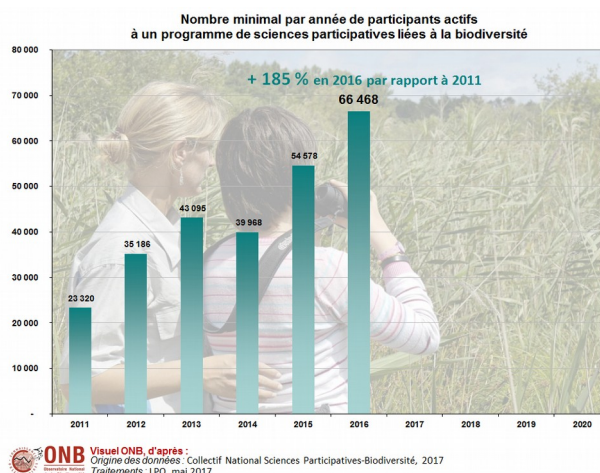
La **pression démographique** totale sur le littoral métropolitain (résidents + touristes) est estimée en 2013 à 630 habitants au km² (dont plus de la moitié liée au tourisme) – contre 152 pour l'ensemble du territoire –, en hausse de 6 personnes par km² depuis 2008.

Les manifestations du **changement climatique** se font plus précises, de même que leur impact sur la biodiversité. Le gel, qui a une influence très importante sur les espèces, régresse : - 2,5 jours de gel annuel en métropole, en moyenne par décennie sur la période 1961-2010. Les glaciers métropolitains, qui conditionnent pour une part les conditions climatiques des écosystèmes montagnards, régressent de - 18,8 mètres d'eau entre 2001 et 2013. Conséquence du réchauffement des températures, la date des vendanges a avancé dans l'année de 18 jours en 38 ans (soit entre la décennie 1965-1974 et la décennie 2003-2012).

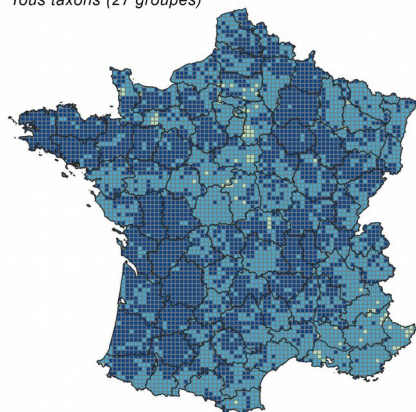
Des initiatives pour la préservation qui s'intensifient

Face à ce tableau plutôt sombre, la société française et l'ensemble des acteurs réagissent.

La **prise de conscience et la mobilisation** pour la biodiversité restent soutenues : un quart des personnes sondées plaçaient en effet en 2017 l'enjeu de la préservation des espèces menacées parmi leurs deux principales préoccupations environnementales. L'intérêt pour la nature augmente avec une participation à la Fête de la nature en hausse de + 59 % en tendance sur la période 2009-2016. Les citoyens s'engagent : triplement (+ 185 %) de la contribution aux programmes de sciences participatives pour la biodiversité entre 2011 et 2016. Par ailleurs, la fréquentation des centres d'accueil sur les zones



Lacunes de connaissances naturalistes produites et partagées en métropole
Tous taxons (27 groupes)



ONB Visuel ONB, d'après :
Données : INPN/SINP, janvier 2017
Observatoire National de la Biodiversité
Traitements : UMS PatriNat (MNHN-AFB-CNRS)

humides a été multipliée par 10 entre 1995 et 2013. Les entreprises du CAC 40 sont évaluées en 2014 à 1,76 sur une note maximale possible de 5 sur la prise en compte de la biodiversité dans leur stratégie.

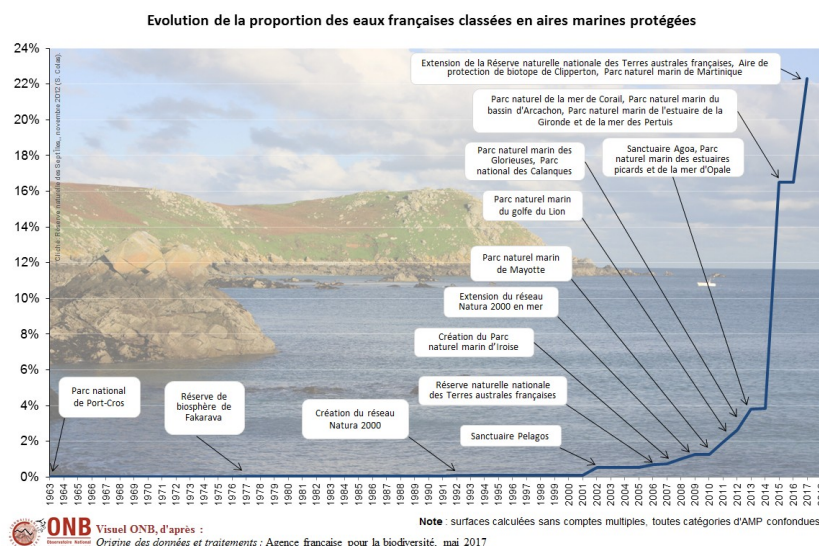
Les **moyens financiers** affectés à la préservation de la biodiversité augmentent également. L'effort financier national pour la biodiversité s'élève en 2014 à plus de 2 milliards d'euros (2,147 Md€), en hausse constante depuis plus de 10 ans. Côté solidarité internationale, l'aide publique française au développement à l'international liée à la biodiversité indique une tendance générale sans ambiguïté à la hausse, passant de 107 millions d'euros en 2006 à 364 millions d'euros en 2016, dépassant à ce jour les engagements internationaux de la France.



L'amélioration de la **connaissance** est aujourd'hui clairement identifiée comme un enjeu majeur pour permettre une action efficace, et les indicateurs dédiés de l'ONB indiquent que la mobilisation est bien réelle. Si, en décembre 2015, on estimait que seuls 32 % des groupes d'espèces présents dans les outre-mer français étaient suffisamment connus, la progression est manifeste, les groupes d'insectes passant à titre d'exemple de 2 % à 40 % entre 2011 et fin 2016. Le nombre de données versées dans le système d'information sur la nature et les paysages (SINP) – qui concentre et met à disposition l'information naturaliste – a progressé de 17 % entre 2015 et 2016, même si un effort considérable reste à accomplir notamment sur la biodiversité marine (2 % des données) et ultra-marine (1,6 %). Des progrès sont toutefois à noter concernant les espèces marines : celles faisant l'objet d'au moins une donnée de répartition dans le SINP passe de 31 % à 41 % en un an.

Néanmoins, 9 % des habitats naturels remarquables ne peuvent être évalués faute d'information suffisante, et 14 % des espèces évaluées dans les Listes rouges sont en situation inconnue vis-à-vis du degré de menace qui pèse sur elles. 76 % des groupes d'espèces en moyenne sur le territoire métropolitain sont considérés comme mal connus ou ayant une connaissance mal partagée en 2017.

Les **mesures prises sur le terrain** s'intensifient également. La part du territoire national concerné par un schéma d'aménagement intégrant les enjeux de biodiversité passe de 0,7 % en 2011 à 19 % en 2016. Les aires protégées terrestres couvrent moins de 1,5 % du territoire en protection forte. Quant aux aires marines protégées, toutes catégories confondues, leur progression est spectaculaire, de moins de 1 % des eaux françaises en 1998 à 22,3 % en 2017, dotées pour leur très grande majorité (95 %) d'un plan de gestion durable moins de trois ans après leur création.



Vous pouvez retrouver tous ces résultats et beaucoup d'autres sur le site de l'Observatoire national de la biodiversité à <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr>

Contact : 01 40 81 13 61 – naturefrance@developpement-durable.gouv.fr



L'ONB est la démarche participative mise en place en 2009 pour le suivi des effets de la société sur la biodiversité et sur les interfaces entre la biodiversité et la société. À ce titre, l'ONB propose des indicateurs en éclairage de grandes questions de société relatives à la biodiversité, et les met à disposition de tous.

L'observatoire national de la biodiversité mis en place et animé depuis 7 ans par la Direction de l'eau et de la biodiversité sera transféré courant 2017 à la nouvelle Agence française pour la biodiversité (AFB) créée au 1^{er} janvier 2017.